ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES

SÉRIE H

CLERGÉ RÉGULIER AVANT 1790

35 H

Minimes de Notre-Dame-de-la-Consolation d'Epinal

Répertoire numérique détaillé

Épinal, 2006

Minimes de Notre-Dame-de-la-Consolation d'Épinal $(XXXV H)^1$

La fondation de ce couvent se rattache aux faits extraordinaires qui, rapporte-t-on, se produisirent vers 1650 dans les bois de la Vierge et aboutirent à la découverte d'une petite statue de la Vierge en bois enchâssée dans un arbre. Cette statue, déposée à l'église paroissiale d'Épinal, reprit sa place primitive miraculeusement. On laissa alors la Vierge sur place et on lui édifia d'abord un petit oratoire, puis une chapelle qui fut bénite le 29 septembre 1658 par l'abbé de Chaumousey, Antoine du Bourg. La dévotion des fidèles envers la statue allant croissant, la ville d'Épinal confia aux pères minimes la garde de la chapelle. C'est en 1660 que le père provincial en prit possession et que le couvent attenant fut appelé « vicariat de Notre-Dame-de-Consolation »².

Le couvent comprenait en 1790 trois religieux. Leur supérieur était le père Pierre-Dominique Goin. La ferme du couvent fut vendue comme bien national le 30 août 1791 pour 6625 livres et le couvent, le 20 mars 1792, pour 7025 livres.

La statue miraculeuse fut mise à l'abri et restituée à l'église paroissiale d'Épinal en 1825, où elle est encore conservée dans une vitrine de la chapelle de la Vierge aménagée à cet effet en 1878³. Sa copie avait été transférée solennellement à l'église Saint-Maurice le 6 mai 17924.

Des archives de ce couvent dont l'inventaire du 6 janvier 1791 nous est connu⁵, nous ne conservons que quelques titres de propriété du XVIIIe siècle.

¹ Voir abbé Gremillet, Une page d'histoire religieuse spinalienne. Noire-Dame-de-Consolation d'Épinal, s. 1. n. d. (Épinal 1899) ; « Notre-Dame-de-Consolation d'Épinal, diocèse de Saint-Dié », Notre-Dame, 18e année, 1928, n° 64, Paris , 1928 . L. SCHWAB, Documents relatifs à la vente des biens nationaux, District d'Épinal, Épinal, 1911, p. 96 ; J. KASTENER, op. cit., 22e année, 1933-1934, Épinal, 1934, p. 53-54. Voir également chanoine CHAPELIER, dans la Semaine religieuse de St-Dié, 1888.

² Abbé Gremillet, op. cit., p. 8-10 et p. 389-391. Le couvent dépendait de la province de France; cf. L. LECESTRE, op. cit., p. 65.

³ Abbé Gremillet, op. cit., p. 27-28 et p. 399.

⁴ Abbé Gremillet, op. cit., p. 22-26.

⁵ A. PHILIPPE, Répertoire des anciens inventaires des Archives des Vosges, Épinal, 1935, p. 12, n° 75.

Sommaire du fonds XXXV H

XXXV H 1

Ventes et partages (1733-1786)

MINIMES DE NOTRE DAME DE LA CONSOLATION

XXXV H

XXXV H 1 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 3 pièces papier.

Partage entre les héritiers de la succession Perrin qui consiste en sept lots de biens immobiliers situés au lieu-dit « Notre-Dame de Consolation », près d'Épinal (1733, 1er juillet). 1 cahier parchemin. — Adjudication à Nicolas Perrin, menuisier à Épinal, de certains terrains, maison et baraque, situés au lieu-dit « Notre-Dame de Consolation », pour 801 francs (1733, 23 juillet). 1 cahier parchemin. — Nicolas Perrin revend à Jacques-Joseph Bannerot, prêtre, curé de Saint-Jean-du-Marché, un certain nombre d'immeubles situés au même lieu-dit, pour 6000 francs barrois (1738, 23 juillet). 1 cahier parchemin. — Vente à Jacques-Joseph Bannerot par Joseph Minel, cordonnier, et Claude-Jean Guignier, tonnelier à Épinal, de tout ce qu'ils possèdent en prés, champs et jardins au lieu-dit « Notre-Dame de Consolation », pour 240 livres (1740, 21 mai). Expédition parchemin. — Vente de trois pièces de terre situées au même endroit par Pierre Laurent, voiturier à Épinal, à Jacques-Joseph Bannerot, pour 600 francs barrois (1741, 15 décembre). Expédition parchemin.

Vente par Jacques-Joseph Bannerot aux minimes de Notre-Dame de la Consolation, de tous les biens immobiliers qui lui appartenaient au territoire d'Épinal, dans les environs immédiats de l'église de Notre-Dame de Consolation, le tout pour 5000 francs barrois (1745, 20 octobre). Expédition parchemin. — Reçu des droits d'amortissement se montant à 396 l. 4 s. 9 d. que le R.P. Mainbourg, supérieur de la communauté, a acquittés pour l'acquêt précédent (1745, 28 octobre). Original papier. — Acquêt sur Libaire Florantin, veuve de Gabriel Perrin, de plusieurs terrains situés à côté du bois de *la Monche* et de la chapelle de Notre-Dame de Consolation, pour 750 livres (1747, 19 avril). Grosse parchemin. — Acquêt sur la même d'une maison au lieu-dit « Notre-Dame de Consolation », pour 1200 livres tournois (1751, 16 janvier). Copie parchemin. — Prêt de 500 livres à la communauté des minimes de Bassing pour la reconstruction de l'église de Nelling (Nélin) (1786, 11 juillet). Original papier. — Bail de 6 ou 9 ans accordé à Joseph Grégy, laboureur, demeurant à la cense de la « Grande Mouche », paroisse d'Épinal, pour deux maisons situées à la « Vierge », avec un loyer de 279 livres (1786, 9 octobre). Copie papier¹.

1733-1786

¹ Cf. A. Phillippe, Répertoire des Anciens inventaires des Archives des Vosges, Epinal, 1935, p. 12, n° 75; Arch. des Vosges, 9 Q 3, inventaire des titres des Minimes de la Vierge, 1791. Sauf un, les titres analysés plus haut ne figurent pas dans cet inventaire.